

d'Angleterre que plusieurs autres membres de la chambre, mais il savait, que toutes les fois qu'il s'agissait de quelques grandes mesures pour le bien du commerce, ou la sécurité des citoyens, on ne rencontrait aucun obstacle pour remplir les places du gouvernement. On n'était pas réduit à faire élection sur élection. Là, les hommes d'état ne se cramponnaient pas au pouvoir, lorsqu'une majorité puissante et forte ne secondait pas leurs vues et leur politique. On ne s'adressait pas à l'opposition d'une manière inconstitutionnelle pour obtenir son appui; on ne s'y plaignait pas imbecilement de la constance de cette opposition, on ne demandait pas aux chefs de cette opposition d'abandonner leurs principes pour se joindre à une portion des ministres, (applaudissements). Là, il importait peu quel parti fut au pouvoir, pourvu qu'il fût assez puissant pour faire adopter les mesures nécessaires au bien-être du pays. C'était sous ce point de vue libéral qu'il envisageait la question; et il ne craignait pas d'avancer que le ministère actuel était incapable de gouverner le pays; pourquoi? parce qu'il n'a pu s'acquiescer de ses engagements; parce qu'il n'a pu faire passer aucune mesure importante, parce que, pour se renforcer, il a laissé dans le cabinet et dans l'échiquier, des vacances continuelles, parce qu'au lieu de demander l'appui de ses amis, il a mené continuellement la soutien de ses ennemis, parce qu'il n'a pu se procurer l'estime de ses partisans, ni le respect de ses adversaires. M. Chauveau mentionna ensuite la marche que l'on avait suivie par rapport au bill d'université. Il demanda comment le ministère avait rempli sa promesse à ce sujet. Qu'avait fait le ministère par rapport au prêt qu'il devait faire aux incendies de Québec? N'était-ce pas un sujet mentionné dans le discours de lord Cathcart, l'année dernière? Il est vrai que l'on avait passé un bill, mais quand serait-il mis en opération? Quand le peuple, qui a été mystifié par ce bill aura été ruiné et privé de ses propriétés par un acte du parlement passé dans le seul but de faire du capital politique, mais que l'on a jamais eu intention de faire exécuter. Et le ministère pouvait-il dire qu'il avait intention de se donner quelque trouble pour le faire mettre à exécution? Si les choses en demeuraient là, une ruine immédiate s'en suivrait pour un millier d'honnêtes propriétaires, et ces pauvres malheureux pourraient dire avec raison qu'ils ont été ruinés par un acte du parlement. Si les choses en demeuraient là, il ne craignait pas d'accuser en face du pays le gouvernement actuel d'une cruauté prémeditée contre ses infortunés constituants, (écoutez, écoutez). Mais il cherchait sur les banquettes ministérielles le membre qui avait présenté cette importante mesure. Où était-il? On l'avait fait juge. — Il était juge autrefois, il est redevenu juge. Un autre monsieur, aussi juge de circuit, avait été amené dans la vie politique, et on avait donné ainsi des encouragements à des personnes qui ont tant d'occasions de se faire des amis. Tout récemment un juge avait été appelé dans l'administration, et un membre de l'administration avait été fait juge; et de toutes les formidables conséquences de la faiblesse et de la corruption du ministère actuel, celle-ci était assurément la plus redoutable. Le peuple de ce pays avait pointé droit de s'attendre que dans le naufrage de toutes ses institutions, l'administration de la justice au moins serait sauvée, (écoutez). Mais non seulement le membre pour Dorchester avait laissé l'administration; d'autres changements continués avaient eu lieu, et ce qui était le plus extraordinaire c'est que d'honorables messieurs avaient le front de s'en vanter. Il était vrai, comme l'avait dit le membre pour Leeds que treize élections avaient eu lieu depuis les dernières élections, mais comment ces sièges étaient-ils devenus vacants? Deux, s'étaient devenus, comme il faut un jury, par la visite de Dieu, un autre par la visite d'un comté d'élection pour une division d'York, et les neuf autres l'avaient été par la visite du gouvernement responsable; l'un était le siège du membre qui siège pour la petite ville de London, un autre, était le siège du membre pour Huron, et ainsi du reste. Mais il avait entendu qu'un autre membre de cette chambre qu'il ne voyait pas à sa place, avait été visité dernièrement par le gouvernement responsable. Si l'on en croyait le bruit courant, le gouvernement responsable sous une forme humaine s'était embarqué tout récemment à bord d'un steamer à Montréal et s'était rendu jusqu'au comté de Champlain. Il ignorait si l'honorable membre pour le comté de Champlain avait trouvé que ce gouvernement responsable avait de beaux traits ou non, mais ce qu'il savait, c'est qu'il en avait été grandement effrayé (rires de tous les côtés de la chambre). Mais on nous disait qu'il fallait attendre de meilleures choses, que l'administration allait maintenant faire passer un grand nombre de mesures, telles qu'elles sont annoncées dans le discours de Son Excellence. M. Chauveau lut ensuite un extrait du Transcript pour montrer la confiance que reposaient dans l'administration, les propres partisans de cette administration. C'était un partisan peu généreux, en vérité, mais l'administration n'en avait point d'autre; ce support était le seul qu'elle avait reçu de la presse d'un bout à l'autre du pays. Si les honn. messieurs du côté ministériel disaient ce qu'ils pensent de leurs chefs actuels, on verrait qu'ils diffèrent peu d'opinion avec les membres de l'opposition. Mais l'administration n'avait-elle pas admis officiellement, dans trois occasions principales, sa faiblesse et son entière incapacité? L'administration n'avait-elle pas été aux pieds de ses partisans pendant la dernière session, et aux pieds de ses adversaires pendant la vacance. Que signifient toutes les négociations qui ont eu lieu? Ne signifient-elles pas que certains des ministres voulaient abandonner leurs amis pour les remplacer par d'autres, ou que l'on cherchait à tromper des membres de ce côté-ci de la chambre? Ils voulaient des Canadiens-français; mais

était-ce à des Canadiens-français capables de remplir des places que l'on s'était adressé? Non, c'était à des personnes que le Herald appelait la teigne et la rognée des Canadiens-français (dregs and dribs). Les partisans du ministère pouvaient bien, s'ils le voulaient, être fiers de leurs chefs; il leur abandonnaient l'honneur de supporter un tel cabinet — un cabinet où l'on trouve la politique consistante, et la capacité de l'hon. membre pour l'Ottawa, l'éloquence de l'hon. membre pour le comté de Mégantic, les longs et importants services du savant membre pour Huron, la longue expérience et le poids des hon. membres de Cornwall et Kingston, et la haute renommée politique de celui qui est maintenant aux hustings de Missisquoi — ou si celui-ci ne réussit pas — la haute moralité peut-être de son adversaire. Oh! mais il oubliait l'amour pour les institutions anglaises, les sentiments britanniques d'un certain monsieur qui, selon la presse ministérielle, n'a pas un pouce de propriété foncière dans le pays, aucun caractère politique, aucune espèce professionnelle, qui selon cette presse, n'aurait jamais dû être mentionné par personne, et qui pourtant a été nommé à la place de solliciteur-général pour le Bas-Canada, et est déjà candidat au comté de Champlain. Jamais le besoin d'une administration puissante ne s'est fait sentir comme à présent, il y a des mesures commerciales de la plus grande importance; une nouvelle ère s'ouvre sur tout ce continent, le temps était venu où le Canada devait chercher dans lui-même ses moyens d'existence, ce que ne pouvait faire l'administration qui est maintenant à la tête du pays. Pour beaucoup de membres, la question n'était pas de savoir si l'amendement était correct ou non, mais quel serait le résultat de leur vote par rapport au sort de l'administration. Les hon. messieurs étaient précisément comme des enfants dans une certaine partie des Etats-Unis, où l'on se rappelle encore les dernières invasions des Français. La les mérites pour effrayer leurs enfants, n'ont qu'à leur dire: *Rouville et les Français*. De même les *leaders* de l'administration actuelle se font suivre de leurs partisans en leur criant sans cesse: *Baldwin et les Français* (rires et applaudissements). Ces appréhensions étaient radicales à l'extrême et ne s'accordaient nullement avec la théorie et la pratique de la constitution anglaise. On se plaignait que les Canadiens-français ne voulaient pas joindre l'administration sur des motifs d'origine. L'administration voulait les proscrire, parce qu'ils ne voulaient pas proscrire les autres, leur religion, leur langue, leurs lois, leur étiquette, autant que la vie, plus même que la vie, mais elles ne pouvaient être conservées que par des efforts réunis; ces objets d'affection ne devaient pas être traités dans les luttes politiques, que lorsque l'on était forcé de le faire; et il était taché de dire que la proscription existait encore contre eux jusqu'à un certain point dans l'exclusion de la langue française des records de la chambre; cette opposition était injuste; mais parce qu'ils étaient exclus, ils ne cherchaient pas à exclure les autres, ils demandaient à obtenir justice, et rien de plus.

M. Boulton dit qu'il concevait dans plusieurs points avec l'hon. membre pour le comté de Québec; il désirait lui aussi un gouvernement fort; mais pour le rendre fort il fallait lui prêter un support convenable. Il ne pouvait voir pour quel motif les hon. membres de l'autre côté faisaient opposition au gouvernement, il n'y avait devant le pays aucune grande question politique sur lesquelles ils pussent être en désaccord. Il y avait eu des changements dans l'administration qui selon les uns devaient renforcer le gouvernement, et l'affaiblir selon les autres. Quelques-uns de son côté différaient d'opinion entre eux, mais cela ne les empêcherait pas de supporter le ministère. Lui-même il n'approuvait pas plusieurs de ses mesures; il ne l'approuvait pas, lorsqu'il le voyait s'abandonner avec *laissez-faire*. Il fit ensuite quelques remarques sur la question des adjudants de milice; il pensait que l'hon. orateur avait agi honorablement. Il admettait aussi que le bureau des terres de la couronne n'était pas dans un bon état, mais il espérait que l'on pouvait y apporter remède. Les dernières nominations au Conseil Législatif n'avaient pas eu non plus l'appui du pays. (L'Orateur appela M. B. à l'ordre) M. Boulton lut ensuite un extrait du rapport de Lord Durham où il était dit que la présente génération des Canadiens-français ne prêterait jamais une soumission loyale au gouvernement, il savait que cette assertion était une calomnie et il espérait que les membres de cette origine, après cela n'iraient point voter pour l'amendement de M. Baldwin.

M. Watts dit que le membre pour Leeds avait lu des extraits du rapport de Lord Durham afin de faire naître la division dans les rangs de leurs adversaires, mais qu'il était sûr qu'il avait manqué son but; il n'y a pas de doute que si l'hon. membre se fut adressé à une population, il aurait réussi. On a reproché aux Canadiens-français d'être *unis*, mais les *members* du Haut-Canada ne s'étaient-ils pas unis aussi pour enlever à l'Église de Rome, ce qu'elle considérait comme sa propriété, les biens des jésuites? Un grand nombre des autres dénominations du Haut-Canada n'avaient-ils pas joint les méthodistes pour priver l'Église d'Angleterre de ses droits dans une université? Les Canadiens avaient été aussi accusés d'agir avec partialité, comme jurés, et d'avoir violé leurs serments comme témoins; quelques cas, arrivés après la rébellion, avaient été cités à l'appui de cette assertion. Il voulait bien admettre que les Canadiens, à cette époque, peuvent n'avoir pas été trop pressés à condamner leurs compatriotes à l'échafaud, et ceci ne peut leur être reproché comme un grand crime, mais sous ce rapport avaient-ils été pires que d'autres? avaient-ils été pires que des membres même de cette chambre? Il n'y avait qu'à regarder la manière dont se donnaient les serments des membres de ce côté-ci de la chambre con-

tées pour savoir qu'ils n'étaient pas les seuls. La chambre ne se rappellerait-elle pas la manière dont avait été donné la décision d'un comté, au moment même de la clôture (rires). Il demanda ensuite qu'elle portion du ministère représentait le Bas-Canada, et ce que le Bas-Canada avait à attendre de ce ministère? Il ne pourrait absolument rien attendre, car, bien que les deux provinces fussent unies en une seule, cependant elle devait avoir chacune une législation séparée; et tandis que les membres du Haut-Canada avaient tout ce qu'ils demandaient, on ne faisait rien pour le bas. Il demandait à n'importe quel membre du Bas-Canada s'il avait quelque confiance dans ce ministère? Les amis même de ce ministère n'avaient aucune confiance en lui (écoutez, écoutez). Il demandait ce qui avait été fait pour les townships de l'Est depuis 1813? L'administration avait obtenu le support des membres de ces parties du pays en leur promettant les bills des municipalités et des écoles; ces mesures leur avaient été promises pendant deux sessions et l'on n'avait tenu aucune promesse, et maintenant à l'ouverture de la troisième session, lorsqu'on leur demande s'ils présenteront quelque-une de ces mesures, ils répondent qu'ils le feront, mais qu'ils ne peuvent faire aucune promesse! Toutes les fois que des membres des townships de l'Est avaient demandé au ministère d'introduire quelques mesures au profit du Bas-Canada, le ministère a toujours refusé de le faire, en disant, pensez-vous que nous allons pour l'amour de huit ou neuf d'entre vous, irriter tous les membres du Bas-Canada? En effet, le ministère ne pouvait pas, quand même il l'aurait voulu, faire passer des lois pour le Bas-Canada, et pour prouver cela il rapporta que lorsque le bill des écoles fut mis devant la chambre dans la dernière session, il avait demandé à faire quelques amendements; et voyant que le membre pour Sherbrooke avait d'autres amendements à faire, il lui demanda à faire sa motion. L'hon. membre lui répondit qu'il ne pouvait pas faire passer les siens. Il alla alors trouver le procureur-général Smith qui le référa à l'hon. membre pour Ottawa, qui brana la tête et se refusa de rien faire; il alla alors à M. Chabot et le pria de proposer son amendement pour lui. M. Chabot l'accepta avec plaisir, et réussit à le faire adopter, et M. Smith le remercia des améliorations qu'il avait suggérées au bill (rires prolongés). Il existait un grand mécontentement dans les townships de l'Est contre le gouvernement, et les journaux avaient commencé à se plaindre de l'indolence de leurs membres; les choses leur paraissent aller de mal en pis, bien loin de s'améliorer. Le ministère devenait chaque jour de plus faible en plus faible; il avait perdu l'Est, il perdrait aussi Dorchester, et il pouvait dire qu'il avait aussi perdu Drummond. Il s'inquiétait peu qui était au pouvoir, il supportait les mesures, et non les hommes. L'hon. membre termina en disant qu'il espérait que les membres des townships supporteraient l'hon. membre pour Terrebonne, qui avait déjà prouvé qu'il était ami de son pays, qu'il avait protégé les intérêts agricoles, lorsqu'ils en avaient besoin, et sous le pouvoir duquel le pays ne pourrait manquer d'être prospère.

M. McDonald, de Glengary, parla quelque temps, après avoir félicité l'honorable membre pour Drummond sur la démarche qu'il venait de faire. Il termina son discours en demandant une dissolution du parlement, et il assura que tout ce que demandaient les libéraux, c'était une nouvelle élection; il pensait exprimer l'opinion de la majorité en disant que le ministère actuel n'avait pas la confiance du Haut-Canada; il était fier de sa position, il savait bien que le ministère ne résisterait pas, mais il était certain qu'il serait défait.

M. Hale parla quelque temps ensuite disant qu'il était satisfait de la manière dont le Bas-Canada était représenté dans le ministère, il pensait même qu'il y avait plus que sa juste part.

M. Robinson se leva pour répondre aux remarques que l'on avait faites au sujet de la préférence accordée au Haut-Canada sur le Bas; il pensait que tel n'était pas le Bas; on dépensait actuellement £13,000 dans des chemins entre Chambly et St. Césaire et St. Jean et Sandbridge; le gouvernement ne pouvait faire autant qu'il voudrait par manque de fonds.

M. McDonald de Dundas se leva alors pour demander l'ajournement. Les membres de l'opposition s'y refusèrent.

Division, 59 pour la motion, 38 contre. En conséquence le débat est ajourné.

Mercrredi, 9 juin.

M. Merritt dit qu'il avait espéré qu'à l'ouverture de la session, le ministère aurait fait une revue de la politique qu'il a suivie depuis deux ou trois ans, et informé la chambre de celle qu'il se proposait de suivre à l'avenir. Il avait été entièrement déçu par le discours de l'hon. inspecteur-général qui ne contenait pas la moindre allusion à aucune des mesures importantes, et dans lesquelles tout le peuple de la province se trouve intéressé. Il avait espéré, qu'avant cette époque, le peuple de ce pays aurait joui des avantages qu'il a droit d'attendre en regard à sa position et aux avantages naturels qu'il possède. Le gouvernement anglais lui avait accordé tout ce qu'il avait demandé, et s'il n'avait pas tout ce dont il avait besoin la faute en devait être attribuée au ministère. Comme colons, nous n'avons pas à payer les dépenses que tout gouvernement indépendant est obligé de payer pour sa défense et son maintien. La Grande-Bretagne défrayait elle-même tous les frais de l'armée et de la marine, et cependant, avec tous ces avantages, quelle était notre position? Ne devait-on pas avouer que nous sommes en arrière de notre âge; et pour cela l'on n'avait qu'à comparer notre position à celle des autres pays. Il référa alors au rapport de lord Durham pour montrer la différence qui existe entre l'Etat de New-York et le Canada parce que ne naît, personne ne pouvait nier, la

vérité du tableau qu'il en faisait, et qui fait que, tandis que nos voisins vont en augmentant, nous nous alions chaque jour en diminuant. Ils n'ont pas eu de douane dans ce pays; ils regardent sur le Canada pour trouver un revenu pour leurs canaux et pour leurs chemins de fer. L'hon. monsieur fit ensuite un état de l'immense commerce de transport de ce pays, l'augmentation de capital qui a eu lieu dans les Etats-Unis et particulièrement dans l'Etat de New-York, pendant les vingt dernières années. Quelle était la cause de ce succès? C'est qu'ils lesaient toutes choses avec économie, tandis que nous sommes coupables ici de folie et d'extravagance. Ils ont, dans peu d'années, construit un canal de l'Erie à l'océan, et ils l'avaient complètement sans délai; tandis qu'ici notre gouvernement retarde les travaux publics — il n'en a pas complètement un seul et il pouvait dire que s'il persistait à retarder les canaux comme il l'a déjà fait, il ruinerait le pays. Nous aurions dû avoir fini nos canaux depuis longtemps. L'hon. membre fit ensuite quelques remarques sur le système suivi ici par rapport aux travaux publics, qu'ils regardait comme une folie, comparé au système des Etats-Unis, et il était d'opinion que c'était en partie à cela que devait être attribué la différence qui existe entre les deux pays. Il avait toujours été opposé au présent système qu'il regardait comme fondé sur de mauvais principes, et tandis qu'il ne verrait pas la constitution du bureau des travaux changé il n'espérait voir finir aucun des travaux publics en cette province.

On avait beaucoup parlé d'éducation, mais on s'était borné à un ou deux collèges; on n'avait rien dit de l'éducation du peuple en général. Le Haut-Canada ne serait jamais satisfait, tant qu'il n'aurait pas de bonnes écoles communes, et de bonnes bibliothèques. L'hon. membre compara alors l'éducation de ce pays et celle des Etats de l'Union, après quoi il blâma le gouvernement pour sa conduite à l'égard des terres publiques. Il n'accusait pas le ministère actuel de tout ce qui avait été fait de mal dans ce département, mais il les accusait de n'avoir pas appliqué le remède aussitôt qu'ils avaient eu le pouvoir en main. Les terres étaient le seul capital que le pays possédait, et il était du devoir du ministère de les conserver. En 1841, ils avaient passé une loi par laquelle aucune réclamation ne devait être admise avant janvier 1843, à l'exception des réclamations des mineurs, et cependant depuis cette époque 350,000 acres de terre avaient été données pour payer les réclamations des miliciens du Bas-Canada. Bientôt, on n'aurait plus aucune terre à approprier pour l'éducation. On avait créé un bureau des terres de la couronne pour la vente des terres publiques, qui était devenu une véritable nuisance. Ce bureau avait dépensé depuis juillet 1841 jusqu'au 31 décembre 1844 £58,000, tandis que l'an dernier, il n'avait reçu que £6,400 pour la vente de ces terres. Il voulait maintenant appeler l'attention sur le commerce du pays. On savait que le système commercial de la Grande-Bretagne avait été changé, que la protection nous était retirée, à l'exception de celle pour le bois, nous étions maintenant sur le même pied que les autres pays qui commercient avec la Grande-Bretagne et nous avions à lutter avec un peuple riche, actif et intelligent, et comment allions-nous le faire? Il n'hésitait pas à dire qu'il croyait que la destinée du pays allait être décidée sous l'administration de lord Elgin. C'est sous son administration qu'il va être décidé si le Canada doit devenir un état indépendant ou s'il doit rester colonie de la Grande-Bretagne. Personne ne serait plus chagrin que lui que ce pays cessât d'être colonie. Mais la mauvaise régie des affaires du pays, contribuerait peut-être à le détacher de la mère-patrie; et il en appelait à la chambre pour changer le présent système commercial; et ce doit être sans délai si on veut que le peuple de ce pays puisse lutter avec les pays qui nous avoisinent. Il faut rejeter tous droits d'importation, permettre aux américains de passer dans nos canaux en payant un droit de passage, et si nous pouvons transporter à aussi bon marché que les américains, alors nous serons en état de lutter avec eux. Il ne nous fallait que 60 milles de canaux, tandis qu'il en fallait 360 milles à nos voisins; leurs canaux étaient finis aussi longtemps que les autres et le canal Erie ne pouvait être navigué par des vaisseaux portant plus de 600 barils de farine, tandis que dans nos canaux les vaisseaux de 4,000 barils pouvaient passer. Si tous les droits d'importation étaient abolis, les fabriciens d'Angleterre envieraient ici leurs marchandises et pourraient les envoyer à dix par cent de profit, et si c'était le cas, les habitants de l'Ouest ne viendraient-ils pas les acheter d'eux? Que la chambre suppose qu'un million seulement de tonneaux par année passe par nos canaux, à deux piastres le tonneau, vous aurez £200,000, le même montant que vous avez à présent.

L'hon. monsieur ne pouvait être satisfait de la constitution du gouvernement actuel; il ne représentait qu'un parti et une seule classe. Il demandait si les commerçants et les agriculteurs pourraient avoir quelque confiance dans ce ministère. Le ministère avait l'appui de plusieurs petits bourgs comme London, Cornwall, Trois-Rivières, mais il n'avait pas la confiance du peuple. Il avait toujours soutenu les mesures non les hommes et c'était d'après ces mesures qu'il jugeait de l'état du présent cabinet. Il était prêt à prêter son appui à tout cabinet qui voudrait donner son attention aux affaires du pays, et c'est ce que n'a pas fait le ministère actuel. Il soutiendrait un gouvernement qui ferait une loi fixant un certain jour auquel le parlement s'assemblerait tous les ans, il soutiendrait un gouvernement qui obligerait l'inspecteur-général de soumettre chaque année les comptes publics dès le commencement de la session, et les publier de manière à ce que cha-

cun pût les lire, s'il le désirait; il soutiendrait aussi une mesure qui ne permettrait pas au gouvernement de dépenser un seul chelin, car, considéré le présent système comme très-mauvais, et il espérait qu'on l'améliorerait bientôt. L'hon. monsieur finit par répéter qu'il ne pensait pas que le ministère possédât la confiance du pays, et par conséquent qu'il voterait en faveur de l'amendement à l'adresse.

M. Cameron. — A une heure aussi avancée, je devrais garder le silence, si mon devoir envers mon pays, à une époque aussi critique de sa histoire, ne m'obligeait d'appuyer les amendements de tout mon pouvoir; mon seul regret en le faisant, est que ces amendements ne condamnent pas d'une manière assez directe la corruption flagrante de l'administration actuelle; d'une administration dont la conduite pendant ce débat s'est montrée sous le point de vue le plus humiliant. Plusieurs membres de l'opposition ont accusé le ministère de divers actes de corruption et d'immoralité, et qu'a-t-on eu en réponse? Au lieu de chercher à se disculper, on a tenté de semer la division dans notre parti. Le membre pour Leeds a lu divers extraits du rapport de lord Durham où les Canadiens-français sont calomniés; mais on aurait dû lire un rapport de l'hon. M. Sherwood sur l'état de la province en 1831, ou ce monsieur, de concert avec le membre pour Leeds consultait au gouvernement impérial à proscrire la langue française dans ce pays, et traitait les Canadiens français qui composaient la grande majorité de la législature, de *faction!* Et en outre, si lord Durham s'était formé une idée erronée de la haine des Canadiens-français pour leurs concitoyens d'origine anglaise, c'est qu'il était redevable de ce rapport à celui qu'avait rédigé M. Sherwood, le procureur-général actuel, et l'hon. membre pour Leeds. Il faut convenir que l'hon. inspecteur-général a condescendu à venir à nous expliquer une question, savoir sa visite en Angleterre. Il s'est efforcé de nous persuader que la faiblesse et la tergiversation du gouvernement, leur position devant le pays, et leur conduite en cette chambre, n'avaient pas ruiné notre crédit mais par des causes accidentelles l'argent ne pouvait être obtenu à cette époque qu'à raison de 6 par cent. Or, j'en appelle à l'hon. membre pour les dates; je crois qu'il était en Angleterre en juillet ou en août 1846, où l'argent était si excessivement abondant qu'on le prêtait à 2 et à 3 par cent. C'est le caractère de notre administration qui a ruiné notre crédit, notre revenu, et qui nous a réduits presque à la banqueroute. Mais, M. l'orateur, pour en venir au point le plus important de notre politique générale, nous sommes dans mon opinion dans la position la plus anormale et la plus extraordinaire depuis 1843, que l'on puisse imaginer. Depuis lors, nous n'avons eu aucune question d'intérêt public pour nous diviser, mais nous avons tous déclaré notre satisfaction de la constitution expliquée par les résolutions de 1841. Mais si nous n'avions eu aucune différence d'opinion sur des questions constitutionnelles, le pays ne serait pas dans l'état où il est à présent. Je suis bien qu'il n'y a pas eu de division parmi le peuple. Mais la position du cabinet présente en ce moment un aspect plus frappant et plus dangereux que l'ordinaire d'un simple division de parti.

L'hon. membre fait ensuite allusion aux promesses faites par l'administration actuelle et qu'elle n'a jamais remplies; à la manière dont les membres du ministère se sont distribués les places. Il s'éleva en particulier contre la manière dont était tenu le bureau des Terres. Les portes sont fermées à ceux qui ont affaire à ce Département, toutes communications sont refusées, on ne peut avoir aucune information qu'en les demandant par écrit. Cette conduite ne serait point tolérée dans le Haut-Canada, quand même il serait protégé par toute l'artillerie dont se servit lord Metcalfe pour les élections. L'état du département des Terres cause la ruine presque complète du commerce du bois. Des marchands ont avoué publiquement que l'administration de ce bureau leur avait coûté plus de £100,000. On a prolongé des disputes au sujet des limites et de certaines réclamations; et des procès, et même des massacres en ont été la conséquence. J'en appelle aux membres de l'autre côté pour corroborer ce fait, demandez aux membres du Prescott, de Bytown, de Russell, de Carleton, qui ce soir vont voter encore pour laisser en office le chef de ce Département et ses collègues. Honte aux hommes qui n'ont pas l'indépendance d'exprimer par leur vote les opinions qu'ils expriment tous les jours en dehors de la Chambre. De toutes les nominations faites dans le Bas-Canada, pas une ne l'a été dans le but de plaire à cette partie de la Province. On a cherché à faire entrer quelques Canadiens-Français dans l'administration, seulement, pour qu'on voie en Angleterre que les Canadiens prennent part au Gouvernement; mais cette conduite a dégoûté un millier d'habitants. Le Haut-Canada n'est pas plus satisfait que le Bas. Les derniers arrangements dans le bureau du secrétaire sont injustes. On a congédié un employé contre lequel on ne pouvait rien avancer si ce n'est qu'il était opposé à la politique actuelle, on lui fit croire que les salaires des assistants-secrétaires allaient diminuer; tandis qu'au contraire, ils ont été élevés. La nomination de l'adjutant-général, a excité un mécontentement général et je m'attendais qu'à l'ouverture de la session, il y aurait un vote de non confiance à son sujet. L'honorable monsieur résume diverses autres accusations contre l'administration, puis il termine en disant qu'il se flatte de voir l'amendement appuyé par la majorité de la chambre.

M. McDonald, le Receveur-Général, dit que toutes les accusations proférées contre le Ministère se résument en une seule, celle qui a été rapportée à la nomination d'un Sous-Secrétaire, c'était la loi puissante Lovin, dont on voulait. Il blâma le membre pour Lincoln, (M. Merritt) qui tirait toutes ses inspirations de l'Etat de New-